

Accusé de réception en préfecture : 006-220600019-20240212-lmc135318-DE-1-1

Date de télétransmission : 16 février 2024

Date de réception : 16 février 2024

DEPARTEMENT
des
ALPES-MARITIMES

République Française

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Séance du 12 FÉVRIER 2024

DELIBERATION N° 13

BP 2024 - POLITIQUE AGRICOLE ET RURALE

⌘⌘⌘⌘

Le Conseil départemental,

Vu le code général des collectivités territoriales dans ses 1ère et 3ème parties ;

Vu le règlement (UE) n°2021/2115 du 2 décembre 2021 du Parlement européen et du Conseil, relatif au soutien au développement rural par le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER) ;

Vu le règlement (UE) n°1407/2013 de la Commission européenne du 18 décembre 2013, modifié par le règlement (UE) n°220/972 du 2 juillet 2020, relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis ;

Vu le règlement (UE) n°1408/2013 de la Commission européenne du 18 décembre 2013, modifié par le règlement (UE) 2019/316 du 21 février 2019, relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis dans le secteur de l'agriculture ;

Vu le régime notifié d'aide d'État n° SA 107520, relatif aux aides aux investissements dans les exploitations agricoles liés à la production primaire ;

Vu le régime cadre exempté de notification n° SA 108468 (ex 60553), relatif aux aides en faveur des PME actives dans la transformation et la commercialisation de produits agricoles pour la période 2023-2029 ;

Vu le régime cadre exempté de notification n° SA 108940 (anciennement 60578), relatif aux aides à l'échange de connaissances et aux actions d'information dans le secteur agricole ;

Vu le régime cadre exempté de notification n° SA 110086, relatif aux aides en faveur de la participation des producteurs de produits agricoles à des systèmes de qualité ;

Vu le plan stratégique national de la politique agricole commune 2023-2027, approuvé par la Commission européenne le 31 août 2022 ;

Vu la loi n°2014-1170 du 13 octobre 2014 d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt, portant sur l'organisation et la modernisation de l'agriculture par la structuration en filières organisées compétitives et durables, la satisfaction de la demande alimentaire locale par des productions locales ;

Vu la loi n°2015-991 du 7 août 2015, portant nouvelle organisation territoriale de la République, dite loi NOTRe ;

Vu la délibération prise le 15 novembre 2021 par l'assemblée départementale, approuvant la nouvelle politique agricole et rurale départementale pour la période 2021-2028 ;

Vu la convention d'intervention foncière signée le 1^{er} juillet 2022 avec la SAFER pour trois ans, permettant au Département d'être informé de toutes les transactions en cours pour des terrains situés en zone agricole et naturelle ;

Vu la convention de paiement du 10 octobre 2023 avec l'Agence de service et de paiements et la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, relative aux aides régionalisées hors système intégré de gestion et de contrôle du Département des Alpes-Maritimes et de leur cofinancement FEADER, dans le cadre du Plan stratégique national 2023-2027 ;

Vu la convention signée avec la Région le 10 octobre 2023, fixant les conditions d'intervention du Département des Alpes-Maritimes, dans le cadre de l'octroi des aides économiques dans les domaines agricole, forestier, pêche et aquaculture ;

Vu la délibération prise le 2 juin 2023 par la commission permanente, concernant la nouvelle politique départementale pour un meilleur maillage vétérinaire ;

Vu la loi n°2018-938 du 30 octobre 2018, pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et une alimentation saine et durable et accessible à tous, dite loi Egalim, qui stipule que le projet alimentaire territorial (PAT) est un projet collectif et systémique visant, sur un territoire, à rapprocher tous les acteurs de l'alimentation : producteurs, transformateurs, distributeurs, consommateurs, collectivités territoriales et

acteurs de la société civile, et qui met en cohérence l'ensemble des démarches pour développer une agriculture durable et une alimentation de qualité ;

Vu le projet alimentaire territorial (PAT) départemental ;

Considérant la labellisation du PAT départemental de niveau 1 (en émergence) accordée par l'ADEME, matérialisée par une convention signée le 21 octobre 2021 ;

Considérant les différentes études, diagnostics, comités techniques et de pilotages organisés pour l'élaboration de ce projet départemental ;

Vu les programmes nationaux concernant l'alimentation : Programme national de l'alimentation et la nutrition (PNAN), Programme national pour l'alimentation (PNA) et Programme national nutrition-santé (PNNS) ;

Vu le rapport de son président :

- ✓ présentant la politique agricole du Département pour l'année 2024, concernant la poursuite du plan agricole et rural départemental pour les années 2021-2027, avec notamment :
 - la protection du foncier agricole ;
 - le soutien aux investissements et aux activités du monde rural ;
 - le soutien aux filières agricoles ;
 - la gestion des risques sanitaires et environnementaux ;
- ✓ proposant un PAT départemental, avec des objectifs et actions à mener dans ce cadre ;

Après avoir recueilli l'avis favorable de la commission Attractivité territoriale et agriculture et de la commission Finances, interventions financières, administration générale et SDIS ;

Après en avoir délibéré ;

Décide :

Dans le cadre de la poursuite du plan agricole et rural 2021-2027 :

1°) Concernant la protection du foncier agricole :

- d'approuver la poursuite :
 - des actions du Département en faveur de la protection des terres agricoles ;
 - des actions à mener par la Commission départementale d'aménagement foncier (CDAF) ;
 - de la procédure concernant le projet de création d'un Périmètre de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels

périurbains (PPEANP) sur le Val de Cagne à Cagnes-sur-Mer ;

- de la politique de soutien aux collectivités pour l'acquisition de terrains à destination agricole ;
- du partenariat étroit avec la SAFER ;

2°) Concernant le soutien aux agriculteurs :

➤ d'approuver la poursuite :

- du dispositif Aide à l'investissement et à la modernisation dans les exploitations (AIME) en y ajoutant une dimension concernant l'hydraulique agricole sur les exploitations, étant entendu que, pour les projets importants d'hydraulique agricole, un appel à projets sera proposé mi 2024 pour des investissements à prévoir en 2025 et qu'un dispositif spécifique aux Associations syndicales autorisées (ASA) concernant la gestion collective des canaux d'irrigation sera proposé ultérieurement ;
- du dispositif d'aide à l'installation des jeunes exploitants en agriculture biologique, en complétant la dotation jeunes agriculteurs de l'Etat et de l'Union européenne, par la bourse départementale à l'installation ;
- du partenariat avec la chambre d'agriculture pour promouvoir l'agriculture bio et à haute valeur environnementale et de toutes les actions concernant la démarche liée à la charte « Zéro pesticide » ;
- de la bonification des aides AIME de 10% pour les exploitations en zone de montagne et de la démarche de transformation de la plateforme « 06 à Table ! » en SCIC et du développement de ses activités ;
- du projet de création de fermes départementales destinées principalement à l'alimentation collective et de l'aide aux agriculteurs pour développer leurs circuits de commercialisation ;

3°) Concernant le soutien aux filières agricoles :

- d'approuver le renouvellement du soutien départemental au développement et à l'animation du monde rural, au profit des structures d'animation, de coordination et d'appui technique au monde rural et en aidant l'organisation des manifestations et foires concours qui animent et valorisent le territoire départemental ;
- d'approuver la poursuite de toutes les actions de valorisation et de promotion des productions locales avec la participation du Département au Salon international de l'agriculture, et les manifestations relatives à la promotion « Fiers de nos agriculteurs » ;
- d'approuver la poursuite du soutien aux filières locales ;

4°) Concernant la gestion des risques sanitaires et environnementaux :

- d'approuver le renouvellement des aides et actions sanitaires du secteur de l'élevage et notamment d'un maintien du service vétérinaire en zone de montagne en :
 - prenant en charge la prophylaxie obligatoire avec des taux de :
 - 30 % du montant global HT de la prophylaxie comme taux de base ;
 - 70 % du montant global HT de la prophylaxie obligatoire pour les adhérents au groupement de défense sanitaire 06 (GDS06) ;
 - 100 % du montant global HT des visites d'achat ;
 - en maintenant l'aide aux soins des animaux de montagne, en proposant aux vétérinaires ruraux une convention concernant le maintien de l'exercice vétérinaire sur les animaux de montagne, dont le projet est présenté en commission permanente ;
 - en prenant en charge la somme forfaitaire de 60 € par acte réalisé par un vétérinaire conventionné pour les soins aux animaux de montagne ;
 - en renouvelant le dispositif d'indemnisation du temps passé par les vétérinaires lors des manifestations et foires concours à hauteur de 150 €/h, la première heure étant indivisible ;
- d'approuver la poursuite et le renouvellement du plan apicole départemental et le développement de la lutte contre le frelon asiatique ;
- d'approuver la poursuite de la politique de lutte contre le réchauffement climatique et la protection de la ressource en eau ;

5°) de donner délégation à la commission permanente pour prendre toute décision utile quant à l'exécution de cette politique, mener à bien les opérations concernées et notamment examiner les conventions et avenants y afférent, et autoriser le président du Conseil départemental à les signer, au nom du Département ;

Dans le cadre du Projet alimentaire territorial :

- 6°) d'approuver le Projet alimentaire territorial (PAT) départemental des Alpes-Maritimes et les 4 objectifs stratégiques tels qu'indiqués en annexe et qui sont :
- accompagner la transformation de l'agriculture ;
 - valoriser la production locale sur le territoire ;
 - assurer l'accès pour tous à une alimentation de qualité ;
 - favoriser la coopération entre acteurs ;
- 7°) d'approuver les 48 actions détaillées dans le tableau joint en annexe ;
- 8°) de prendre acte que les actions déjà débutées en lien avec l'alimentation et

précisées en grisé dans le tableau joint en annexe seront labellisées PAT départemental ;

- 9°) de solliciter la labellisation de niveau 2 du PAT départemental afin de poursuivre et développer ce projet sur les cinq prochaines années minimum ;
- 10°) de donner délégation à la commission permanente pour traiter de toutes les affaires concernant le développement des projets du PAT, tant au niveau technique, que financier ou administratif ;
- 11°) de prendre acte que les crédits nécessaires à la mise en œuvre de cette politique sont inscrits au budget départemental.

Signé

Charles Ange GINESY
Président du Conseil départemental



-Objectifs stratégiques et enjeux du PAT-



Tableau résumé des actions PAT

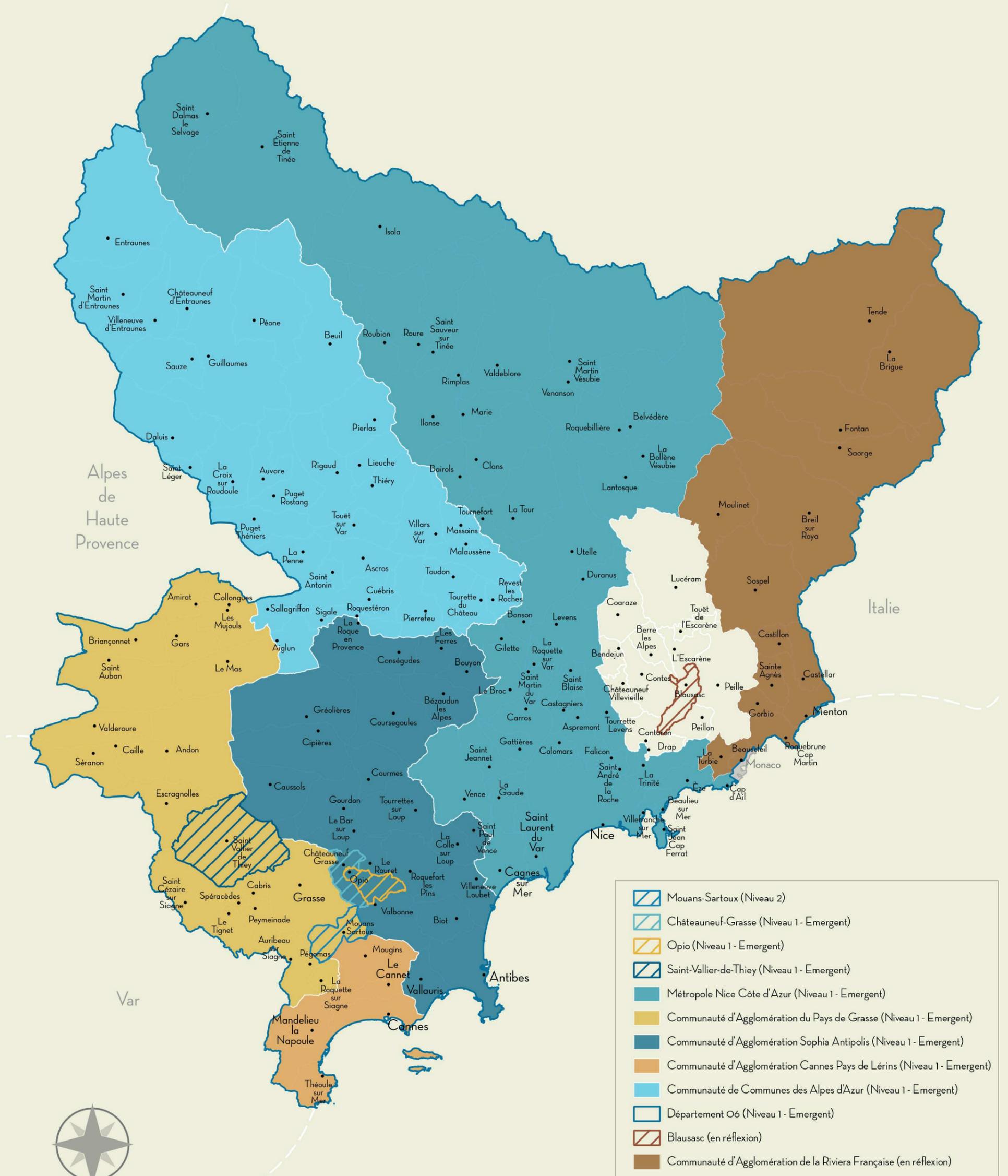
N°	Objectif stratégique	Enjeu 1	Enjeu 2	Statut	Action (Fond Gris = Action en cours) (Fond Jaune = Action phare)	Direction(s) Pilote(s)	Description de l'action	2024		2025		2026		Calendrier prévisionnel	Observations	Total / Action		
								Investissement	Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement			Investissement	Fonctionnement	
1	1 Accompagner la transformation de l'agriculture	1.1 Préserver le foncier agricole et la ressource en eau	1.2 Réinstaller des agriculteurs sur le territoire	A commencer	CARTOGRAPHIE des zones agricoles et à potentiel, dont friches et des canaux d'irrigation Appuyer les projets des acteurs fonciers du territoire	DAT	Cartographie et mise à jour des données existantes (liens avec docs urba) et visites de contrôles sur sites. Centralisation des données assurée par le Département et données fournies par les différentes collectivités et partenaires de territoires.		0,00 €				2024 2025	TDL: Financé en partie dans le cadre du Greendeal Manque 16 000 € pour le projet (financement via APP ou subvention) Cartographie: stagiaire pour répertorier les études existantes: 5000 € (budget RH) 2025: Compléments étude foncière?	0,00 €	0,00 €		
2	1 Accompagner la transformation de l'agriculture	1.3 Renforcer la résilience de l'agriculture du territoire		A commencer	NOUVEAU PLAN APICOLE - Ruches connectées	DAT	possibilité de financer des ruches connectées dans le cadre des aides AIME. Ruches facilitant la gestion des essaims et lutte contre le vol de ruche appel à projet GREENDEAL sur l'agriculture et l'alimentation pour soutenir des projets locaux sur l'agriculture et l'alimentation (hors foncier) - Lutte contre le gaspillage alimentaire - Installation de porteurs de projets agricoles - Lutte contre la précarité alimentaire (Cours de cuisine pour les personnes précaires / Cours Education utilisation légumes) - Faciliter la vente directe et les circuits courts Soutien aux magasins de producteurs / Vente Directe/ stands de bord de route			5 000,00 €		5 000,00 €	2024		0,00 €	#REF!		
3	1 Accompagner la transformation de l'agriculture	1.3 Renforcer la résilience de l'agriculture du territoire	3.1 Lutter contre la précarité alimentaire	A commencer	APP GREENDEAL AGRICULTURE ET ALIMENTATION pour soutenir des projets locaux sur l'agriculture et l'alimentation, et éduquer à l'alimentation durable et saine	DAT / DEGR / GREENDEAL				600 000,00 €		400 000,00 €	2024		#REF!	#REF!		
9	1 Accompagner la transformation de l'agriculture	1.1 Préserver le foncier agricole et la ressource en eau		A commencer	AIME IRRIGATION	DAT	Élargissement des aides à destination des agriculteurs pour encourager et faciliter les économies d'eau			500 000,00 €		1 000 000,00 €	2024	nouveau volet des aides AIME spécifique sur l'irrigation	1 500 000,00 €	0,00 €		
4	1 Accompagner la transformation de l'agriculture	1.2 Réinstaller des agriculteurs sur le territoire		A commencer	COMMUNIQUER SUR LA REHABILITATION DES FRICHES ET DES OUTILS EXISTANTS	DAT	Création d'une fiche communes aux acteurs du territoire et temps d'échange à destination des élus et les EPCI / réunions d'information sur les outils fonciers proposés par le CD						2024		0,00 €	0,00 €		
5	1 Accompagner la transformation de l'agriculture	1.3 Renforcer la résilience de l'agriculture du territoire		A commencer	DEVELOPPER L'AUTOPRODUCTION	DAT	Organisation de journée d'information dans le but de sensibiliser au développement de l'autoproduction Distribution de matériels aux particuliers (mini serres ou tours sur balcons...)					5 000,00 €		2024		0,00 €	10 000,00 €	
6	1 Accompagner la transformation de l'agriculture	1.3 Renforcer la résilience de l'agriculture du territoire		A commencer	SENSIBILISER A LA TRANSITION CLIMATIQUE	DAT	Organisation de réunions techniques, et de séminaires à destination des élus, des techniciens et du grand public sur l'adaptation au changement climatique (exemple séminaire CAPAZUR)		5 000,00 €			5 000,00 €	2023	11 000 € (location salle, organisation, invitations des intervenants...)	0,00 €	15 000,00 €		
7	1 Accompagner la transformation de l'agriculture	1.3 Renforcer la résilience de l'agriculture du territoire		A commencer	NOUVEAU PLAN APICOLE - Lutte contre le frelon asiatique	DAT	Modernisation de la plateforme de demande de destruction des nids de frelons asiatiques Distribution de pièges aux apiculteurs Soutien des vétérinaires en milieu rural. Bourse à l'installation des nouveaux vétérinaires.	10 000,00 €		10 000,00 €		10 000,00 €	2024	Coût de la modernisation de la plateforme à préciser avec la DSN à réaliser en 2024	30 000,00 €	0,00 €		
17	1 Accompagner la transformation de l'agriculture	1.3 Renforcer la résilience de l'agriculture du territoire		En cours	Nouvelles aides pour les vétérinaires ruraux	DAT			320 000,00 €			330 000,00 €	2023	Dont 100 000 euros pour les nouvelles aides	0,00 €	580 000,00 €		
	1 Accompagner la transformation de l'agriculture	1.3 Renforcer la résilience de l'agriculture du territoire		En cours	AIDE AIME	DAT	Aide à la modernisation des exploitations avec majoration pour le BIO, les JA et la montagne	1 500 000,00 €		1 500 000,00 €		1 500 000,00 €	Action en cours reconduite chaque année	Passage des dossiers à chaque commission permanente pour vote des subventions par les élus	4 500 000,00 €			
8	1 Accompagner la transformation de l'agriculture	1.1 Préserver le foncier agricole et la ressource en eau		En cours	SONDES CONNECTEES	DAT	Convention CRIAM et Nouvelle convention AIME qui permet de financer l'ensemble des investissements en matière d'irrigation agricole.		20 000,00 €			20 000,00 €	2023	Subvention CRIAM	0,00 €	60 000,00 €		
10	1 Accompagner la transformation de l'agriculture	1.1 Préserver le foncier agricole et la ressource en eau		En cours	PERIMETRES DE PROTECTIONS DES ESPACES AGRICOLES (PPEANP)	DAT	Procédure juridique visant à instaurer un périmètre de protection et à y associer un programme d'action.	50 000,00 €				50 000,00 €	Début 2023 à fin 2024 (2 ans)	Bureau d'études : 100 000 euros (dont 50 000 euros à la charge du Département) 1 PPEANP/ 2 ans	0,00 €	100 000,00 €		
11	1 Accompagner la transformation de l'agriculture	1.1 Préserver le foncier agricole et la ressource en eau		A commencer	Mise en œuvre des procédures d'aménagement foncier (CDAF)	DAT	Remettre en culture des terrains et installer des agriculteurs. Eviter les détournements d'usage. Installer des agriculteurs ou étendre les exploitations existantes.		20 000,00 €			20 000,00 €	Salaires possibles à partir de 2023. Procédure sur minimum 6 mois.	Coût préstataire Convention avec les organismes de suivi (Chambre d'Agriculture)	0,00 €	60 000,00 €		
12	1 Accompagner la transformation de l'agriculture	1.1 Préserver le foncier agricole et la ressource en eau		En cours	FERME DEPARTEMENTALE	DAT	Création d'une ferme départementale.	651 000,00 €	287 500,00 €			10 500,00 €	2024	Sur l'investissement : o Les acquisitions passent par la DCIP : o Acquisition Châteauneuf-Grasse : 1 765 900 € (délib du 02/06/2023) o Acquisition La-Roquette-sur-Var : Estimatif 950 000 €. Une délibération a été écrite par la DCIP pour la prochaine CP o Investissement matériel : 609 400 € (serres, irrigation, bâtiment, etc.) Sur le fonctionnement : o Certification AB : 500 €/an o Etudes diverses Terrain du Vignal (absence pollution sur parcelle, eau & sol., biodiversité, réalisation du plan d'aménagement global du site) : 40 000 € o CEN PACA Partenariat pour la mise en place d'un plan de gestion de la biodiversité sous contexte agricole sur le site du Vignal à Châteauneuf de Grasse : 12 000€ en 2023 puis 10 000€ par an pendant 4 ans o Débroussaillage parcelle haute : 108 950 € o Défrichage parcelle basse : 234 000 €	651 000,00 €	308 500,00 €		
13	1 Accompagner la transformation de l'agriculture	1.1 Préserver le foncier agricole et la ressource en eau		en cours	ACQUISITIONS DE TERRAINS afin de préserver leur vocation agricole	DAT	Acquisition de terrains à vocation agricole, poursuite de la ferme départementale et installation d'agriculteur			1 000 000,00 €		1 000 000,00 €	2 mois pour préempter Jusqu'à 1 an pour la signature de l'acte à partir de 2025	Coût d'acquisition des terrains 1 million d'euros/an	2 000 000,00 €	0,00 €		
14	1 Accompagner la transformation de l'agriculture	1.2 Réinstaller des agriculteurs sur le territoire		En cours	Aide aux collectivités : Aide à l'acquisition des terrains à destination agricole. Aide à la création de régies agricoles	DAT	Aide à l'acquisition des terrains à destination agricole. Aide à la création de régies agricoles							RAC	0,00 €	0,00 €		
15	1 Accompagner la transformation de l'agriculture	1.2 Réinstaller des agriculteurs sur le territoire		En cours	Recherche terrains pour l'installation	DAT	Utilisation de l'outil Vigifoncier, convention SAFER		12 000,00 €			12 000,00 €	Renouvellement annuel	Convention Safer (CIF) : 12 000 euros par an	0,00 €	36 000,00 €		
16	1 Accompagner la transformation de l'agriculture	1.2 Réinstaller des agriculteurs sur le territoire		En cours	Maintenir et développer la mise à disposition d'espaces naturels en fonction des enjeux de conservation	DEGR	Mise à disposition des agriculteurs d'espaces dans les parcs naturels départementaux par conventions								0,00 €	0,00 €		
18	1 Accompagner la transformation de l'agriculture	1.3 Renforcer la résilience de l'agriculture du territoire		En cours	Aide aux structures agricoles	DAT	Subvention des structures agricoles		315 000,00 €			328 000,00 €		D22	0,00 €	571 000,00 €		
19	1 Accompagner la transformation de l'agriculture	1.3 Renforcer la résilience de l'agriculture du territoire		En cours	Gestion des risques sanitaires et environnementaux	DAT	Soutien pour la lutte contre les vulnérabilités agricoles du territoire, lutte contre les fléaux et aide à l'adaptation au changement climatique. Financement des partenaires locaux (GDS 06 - GDS Agri...) pour les prophylaxies.							D22	0,00 €	0,00 €		
20	1 Accompagner la transformation de l'agriculture	1.3 Renforcer la résilience de l'agriculture du territoire		En cours	Développement des pratiques plus respectueuses de l'environnement.	DAT	Soutiens des pratiques plus respectueuses de l'environnement (BIO, HVE, optimisation de l'utilisation de l'eau, 0 pesticides, économies d'eau...)						2024	D22	0,00 €	0,00 €		
21	1 Accompagner la transformation de l'agriculture	1.3 Renforcer la résilience de l'agriculture du territoire		En cours	Mettre en place des jardins partagés	DAT SAFC	Aide aux collectivités pour la mise en place de jardins partagés.						2024	RAC	0,00 €	0,00 €		
								Total nouvelle action / Année	10 000,00 €	25 000,00 €	1 110 000,00 €	435 000,00 €	1 010 000,00 €	35 000,00 €		2 130 000,00 €	495 000,00 €	Total nouvelle action / Objectif
								Total action en cours / Année	2 151 000,00 €	1 004 500,00 €	2 500 000,00 €	700 500,00 €	2 500 000,00 €	750 500,00 €		7 151 000,00 €	2 455 500,00 €	Total action en cours / Objectif
								Total / Année	2 161 000,00 €	1 029 500,00 €	3 610 000,00 €	1 135 500,00 €	3 510 000,00 €	785 500,00 €		9 281 000,00 €	2 950 500,00 €	Total / Objectif
22	2 Valoriser la production locale sur le territoire	2.1 Structurer les filières locales	2.2 Optimiser la logistique de proximité	A commencer	OUTIL DE TRANSFORMATION VEGETALE	DAT	Réaliser une étude de faisabilité pour la création d'unité(s) de transformation mutualisée(s) ou avec option de location					80 000,00 €	2024	150 000 euros prévus dans la subvention ADEME 90 000 euros prévus pour les études de faisabilités 10 000 euros pour les études de sol	0,00 €	#REF!		
23	2 Valoriser la production locale sur le territoire	2.1 Structurer les filières locales	2.2 Optimiser la logistique de proximité	A commencer	REUTILISER L'URINE HUMAINE EN ENGRAIS	DAT	Réaliser une étude de faisabilité pour la réutilisation de l'urine humaine dans l'agriculture		25 000,00 €				2024		0,00 €	25 000,00 €		
24	2 Valoriser la production locale sur le territoire	2.1 Structurer les filières locales		A commencer	CREATION MARQUE VIANDE LOCALE	DAT / SMIX	Création d'une marque locale pour valoriser les produits issus de la salle de découpe de l'abattoir du Mercatour				105 000,00 €		2024		0,00 €	#REF!		

25	2 Valoriser la production locale sur le territoire	2.2 Optimiser la logistique de proximité	1.3 Renforcer la résilience de l'agriculture du territoire	A commencer	DEVELOPPER LES SEMENCES LOCALES	DAT	Accompagner les acteurs locaux dans le développement de leurs activités : trouver lieu de stockage des semences, un lieu de production et faciliter leur animation du réseau local							2024	Mise à disposition de terrain	0,00 €	0,00 €
26	2 Valoriser la production locale sur le territoire	2.2 Optimiser la logistique de proximité	3.2 Favoriser un accès équitable à une alimentation de qualité	A commencer	ACTIONS LOGISTIQUES	DAT	Rendre la logistique agricole plus efficace et durable sur notre territoire Transformer la logistique des premiers kilomètres de produits agricoles.	35 000,00 €	50 000,00 €	35 000,00 €	50 000,00 €	30 000,00 €	2023 - 2028	Etudes filières: 60 KE Prestations design/ impression/animation/formations: 15 KE 50 000 €/an pour financer des camions	100 000,00 €	100 000,00 €	
26	2 Valoriser la production locale sur le territoire	2.2 Optimiser la logistique de proximité	3.2 Favoriser un accès équitable à une alimentation de qualité	A commencer	AIDE AIME LOGISTIQUE	DAT	Financement investissement pour faciliter la logistique via AIME						à partir de 2024	mise en place d'un volet des aides AIME spécifique à la logistique	0,00 €	0,00 €	
27	2 Valoriser la production locale sur le territoire	2.1 Structurer les filières locales		A commencer	Création effective de la SCIC « 06 à Table 1 »	DAT	Transformation de la plateforme "06 à Table1" en SCIC.	15 000,00 €	150 000,00 €	20 000,00 €	25 000,00 €		2024	la création effective de la SCIC se fera d'ici à l'été 2024 suite au travail de préparation de la création depuis 2021, en 2024 : 20 000 de participation hors déminimis	35 000,00 €	195 000,00 €	
28	2 Valoriser la production locale sur le territoire	2.1 Structurer les filières locales	2.2 Optimiser la logistique de proximité	A commencer	Participer à une offre de formation à destination des acteurs du monde agricole adaptée aux besoins du territoire et en s'association avec les partenaires locaux de la thématique	DAT	Proposer un accompagnement : A la rédaction des marchés publics à destination des collectivités pour faciliter l'approvisionnement local A la formation des agriculteurs aux coûts logistiques A la formation sur l'alimentation végétale	2 000,00 €		2 000,00 €			2024	Format à préciser avec les bénéficiaires: Formation Plaquette...	0,00 €	6 000,00 €	
29	2 Valoriser la production locale sur le territoire	2.1 Structurer les filières locales		A commencer	Communication et mise en valeur des productions locales	DAT	Communication et mise en valeur des productions locales : "Fiers de nos agriculteurs", des fruits et légumes de saison, SIA, Subventions à l'organisation des fêtes et foires concours Mettre en place des temps de valorisation des filières locales Mettre en avant l'autoproduction autour des événements tourisme. Communiquer sur le sentier des saveurs et le Festival des saveurs.						2024	D22	0,00 €	0,00 €	
30	2 Valoriser la production locale sur le territoire	2.2 Optimiser la logistique de proximité	1.3 Renforcer la résilience de l'agriculture du territoire	A commencer	Développer des filières de récupération des sous-produits agricoles	DAT/Agribio 06	Soutenir le développement des filières de récupération des sous-produits agricoles : végétaux et animaux (fumier animal) pour approvisionner les agriculteurs (engrais vert, alimentation animale) et les transformateurs pour l'alimentation humaine	0,00 €					2025	Achat d'un véhicule / financement via les subventions ou l'AAP	0,00 €	0,00 €	
31	2 Valoriser la production locale sur le territoire	2.2 Optimiser la logistique de proximité		A commencer	Travail sur le groupement d'achat départemental	DEIS							2024		0,00 €	0,00 €	
32	2 Valoriser la production locale sur le territoire	2.1 Structurer les filières locales		En cours	ATELIER DE DECOUPE DE L'ABATTOIR DU MERCANTOUR	DAT / SMIX	Inauguration de l'atelier de découpe de l'abattoir du Mercantour						2023	Budget SMIX	0,00 €	0,00 €	
								Total nouvelle action / Année	15 000,00 €	212 000,00 €	70 000,00 €	247 000,00 €	50 000,00 €	57 000,00 €	135 000,00 €	516 000,00 €	Total nouvelle action / Objectif
								Total action en cours / Année	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Total action en cours / Objectif
								Total / Année	15 000,00 €	212 000,00 €	70 000,00 €	247 000,00 €	50 000,00 €	57 000,00 €	135 000,00 €	516 000,00 €	Total / Objectif
33	3 Assurer l'accès de tous à une alimentation de qualité	3.3 Sensibiliser aux effets favorables d'une bonne alimentation sur la santé globale		A commencer	EDUCTOUR DEPARTEMENTAL	DAT	Organiser un atelier cuisine itinérant sur le thème de la cuisine durable, de saison et anti-gaspillage alimentaire à destination du grand public.			50 000,00 €			2024		0,00 €	#REF!	
34	3 Assurer l'accès de tous à une alimentation de qualité	3.2 Favoriser un accès équitable à une alimentation de qualité		A commencer	Adhésion Unplusbio	DAT	Incitation à l'adhésion des communes avec une prise en charge de 50% de leurs frais d'inscription			5 000,00 €			2024		0,00 €	#REF!	
35	3 Assurer l'accès de tous à une alimentation de qualité	3.2 Favoriser un accès équitable à une alimentation de qualité	3.3 Sensibiliser aux effets favorables d'une bonne alimentation sur la santé globale	A commencer	Améliorer l'offre alimentaire des EHPAD et des maisons hospitalières	MDA									0,00 €	0,00 €	
36	3 Assurer l'accès de tous à une alimentation de qualité	3.3 Sensibiliser aux effets favorables d'une bonne alimentation sur la santé globale		A commencer	Plan Santé Départemental : Ateliers de sensibilisation du public : aux bienfaits de l'alimentation sur la santé en général	DS	Sensibilisation lors des Forums (actions hors les murs) (ex : animation d'été sur les plages, manifestation lors de la journée des mentions très bien collège et lycée), séquence campus connecté, fêtes patronales, journées spécifiques... Distribution de fiches infos, conseils, animations spécifiques (comment construire un repas équilibré, ateliers participatifs...)						2025	Dépenses de communication. A voir si intervention de partenaires extérieurs.	0,00 €	0,00 €	
37	3 Assurer l'accès de tous à une alimentation de qualité	3.3 Sensibiliser aux effets favorables d'une bonne alimentation sur la santé globale		A commencer	Plan santé : Intégrer une page santé dans les carnets de correspondance à destination des collégiens	DS / DEIS	Rédaction d'une page sur la santé et l'alimentation dans le carnet de correspondance des collégiens. Création d'un quiz accessible via un QR code.						2024		0,00 €	0,00 €	
38	3 Assurer l'accès de tous à une alimentation de qualité	3.1 Lutter contre la précarité alimentaire	3.2 Favoriser un accès équitable à une alimentation de qualité	En cours	Créer ou soutenir des épiceries sociales et solidaires Soutenir des associations caritatives de soutien alimentaire (restaurants solidaires...)	DTAS	Poursuivre le soutien financier apporté par le CD06 au fonctionnement et à l'investissement des structures de distribution d'aide alimentaire (épicerie sociale, restaurant solidaire, colis alimentaire)	400 000,00 €	400 000,00 €		400 000,00 €		2 comités de pilotage animé par l'état par an Etude et proposition avis techniques aux demandes de subvention à chaque CP	Plus de 20 associations ou épiceries sociales portées par les CCAS, soutenues annuellement budget annuel de plus de 400000 euros annuels sous forme de subventions	1 200 000,00 €	0,00 €	
39	3 Assurer l'accès de tous à une alimentation de qualité	3.1 Lutter contre la précarité alimentaire		En cours	Soliguide : application offre alimentaire sur le département	DTAS	Déployer et adapter la plateforme en ligne « Soliguide » aux besoins du public et professionnels du département Créer un répertoire en ligne des structures afin de permettre au public de trouver facilement un lieu de distribution d'aide alimentaire (épicerie sociale, restaurant solidaire, distribution de colis alimentaire)							Financiers actuels : CD06, CAPG, DRETS, CASA 150 structures proposant une aide alimentaire référencées au 1er mars 2023 dans l'application qui correspondent à 558 services Un taux de recherche effectué par les professionnels et public en constante augmentation, une moyenne actuelle mensuelle de 8000 recherches pour l'ensemble de l'offre sociale proposée.	0,00 €	0,00 €	
40	3 Assurer l'accès de tous à une alimentation de qualité	3.1 Lutter contre la précarité alimentaire		En cours	Soutien de l'aide alimentaire (banque alimentaire...)	DTAS	Aider les associations d'aide alimentaire à l'acquisition de locaux et de véhicules frigorifiques Mettre en place des ramasses locales pour compléter l'apport de la banque alimentaire de Nice Contribuer aux réponses apportées par la banque alimentaire aux associations partenaires, épiceries sociales qui s'approvisionnent dans l'entrepôt de la BA en produits secs et frais, fruits et légumes Une collecte nationale en novembre avec la participation de 1200 bénévoles Des sensibilisations à la précarité alimentaire auprès des jeunes avec l'intervention dans les écoles du 1er et 2nd degré, une collecte fait suite à ces interventions Une collecte dématérialisée par des dons dans les magasins Des collectes dans les entreprises							Un pôle « bénévolat » a été créé, spécifiquement consacré aux recrutements et leur accompagnement au sein de la BA06.	0,00 €	0,00 €	
41	3 Assurer l'accès de tous à une alimentation de qualité	3.2 Favoriser un accès équitable à une alimentation de qualité		En cours	KIT ANTIGASPI à destination des collégiens et du personnel d'établissement	DEIS	Ateliers et Concours à destination de collégiens et du personnel d'établissement sur la lutte contre le gaspillage alimentaire. Visites d'exploitations locales « 06 à table 1 » Pour l'année 2022-2023 : Concours de Chefs : « Les délices de la mer et des rivières » Concours de Slam : « Je slame pour ma planète » Concours de Pâtisserie : « Tarte en folie ! » Ateliers diététiques : « Chef, apprends-moi à réaliser les menus de mon restaurant » « Buzz pour ta Team » Visites d'exploitations Pesées du gaspillage alimentaire	50 000 €		50 000 €			Action reconduite chaque année		0,00 €	0,00 €	

42	3 Assurer l'accès de tous à une alimentation de qualité	3.2 Favoriser un accès équitable à une alimentation de qualité	4.3 Renforcer la coordination des acteurs locaux autour de la précarité alimentaire	En cours	Financement de chantiers d'insertion (culture biologique)	DILF	Les Jardins de la Vallée de la Siagne Valbonne, agréée par le Comité Départemental d'insertion par l'Activité Économique (CDIAE), est un atelier et chantier d'insertion spécialisé dans le domaine de la culture de légumes biologiques (maréchage) et la production d'œufs biologiques. Elle contribue à l'insertion des personnes en grande difficulté professionnelle et favorise la création d'emplois.									0,00 €	0,00 €	
43	3 Assurer l'accès de tous à une alimentation de qualité	3.3 Sensibiliser aux effets favorables d'une bonne alimentation sur la santé globale		En cours	Campagnes de communication sur le lien entre santé et alimentation sur les recettes à base de fruits et légumes de saison avec des éléments sur la santé	DAT / DS	Proposer une recette par mois à base de produits de saison et locaux et leurs bienfaits pour la santé. Publication grand public et en interne via des fiches pédagogiques/ FB/Réseaux sociaux						2024			0,00 €	0,00 €	
44	3 Assurer l'accès de tous à une alimentation de qualité	3.3 Sensibiliser aux effets favorables d'une bonne alimentation sur la santé globale	4.1 Former et sensibiliser le plus grand nombre aux enjeux de l'alimentation	En cours	Ateliers de sensibilisation aux bienfaits de l'alimentation pour les seniors	MDA	Organisation de 7 forums par an à destination des personnes âgées						2024			0,00 €	0,00 €	
45	3 Assurer l'accès de tous à une alimentation de qualité	3.3 Sensibiliser aux effets favorables d'une bonne alimentation sur la santé globale		En cours	Journée des Seniors - Ateliers sur l'alimentation et la dénutrition	MDA	Journée événement à destination des seniors et des aidants. Thème 2023 : Cultivons la solidarité. Une intervention spéciale de la section rural du département et de la Chambre d'agriculture est prévue pour mettre en avant les produits locaux.							Action reconduite chaque année		0,00 €	0,00 €	
								Total nouvelle action / Année	0,00 €	0,00 €	0,00 €	55 000,00 €	0,00 €	75 000,00 €		0,00 €	130 000,00 €	Total nouvelle action / Objectif
								Total action en cours / Année	400 000,00 €	0,00 €	400 000,00 €	0,00 €	400 000,00 €	0,00 €		1 200 000,00 €	0,00 €	Total action en cours / Objectif
								Total / Année	400 000,00 €	0,00 €	400 000,00 €	55 000,00 €	400 000,00 €	75 000,00 €		1 200 000,00 €	130 000,00 €	Total / Objectif
49	4 Favoriser la coopération entre acteurs	4.1 Former et sensibiliser le plus grand nombre aux enjeux de l'alimentation		A commencer	Renouveler les Films 3D grand public à destination des salons (SIA, journée des Seniors...)	DAT	Thématiques envisagées pour les nouveaux films : - Elevage pastoral - Apiculture - Ateliers PMI						2024			0,00 €	5 000,00 €	
50	4 Favoriser la coopération entre acteurs	4.1 Former et sensibiliser le plus grand nombre aux enjeux de l'alimentation		A commencer	Mener des actions avec le Restaurant Inter Administratif	DAT	Soutien à l'élaboration de menus, campagne anti-gaspillage alimentaire, communication sur la production locale, facilitation des approvisionnements Campagne de sensibilisation au régime méditerranéen et à l'alternative végétarienne systématique en restauration collective Élargir les actions à la restauration collective pour les adultes		1 000,00 €				2024			0,00 €	3 000,00 €	
51	4 Favoriser la coopération entre acteurs	4.1 Former et sensibiliser le plus grand nombre aux enjeux de l'alimentation		A commencer	Promouvoir la santé des collégiens et des élèves des écoles des neiges	DS / DEIS	Promouvoir la santé des collégiens et des élèves des écoles des neiges via un bus itinérant (nutrition...)						2024			0,00 €	0,00 €	
46	4 Favoriser la coopération entre acteurs	4.1 Former et sensibiliser le plus grand nombre aux enjeux de l'alimentation		En cours	Ateliers nutritionnels pour parents et jeunes enfants et futures mères en centres de PMI/CPEF (centre de planification et d'éducation familiale) et en Maison des mille premiers jours	DE	Ateliers collectifs animés par un diététicien et le personnel accueillant du service de PMI		57 000,00 €				2023	Le coût pour le fonctionnement de l'action actuelle est de 32 000 €. Celui de l'action qui tend à être développée dans d'autres lieux y compris dans les maisons de 1000 premiers jours est de 15 000€, soit un coût total de 57 000€. ARS pas de financement pour la nouvelle maison des 1000 jours Achats d'appareils électro-ménagers de base (long terme 200€) ; des ingrédients, notamment produits locaux (20€ par séance). Souhait de vacations supplémentaires de diététicien (2heures d'animation par séance), à noter que le service dispose d'un seul diététicien, ou des heures de vacations d'accueillants (auxiliaires de puéricultrice ou d'éducatrice de jeunes enfants) pour les groupes parents-enfants	0,00 €	57 000,00 €		
47	4 Favoriser la coopération entre acteurs	4.2 Renforcer l'état des connaissances du système alimentaire sur le territoire		En cours	Animer un groupe des référents PAT Départemental	DAT	Faciliter des temps d'échanges entre les référents PAT Mettre à disposition une plateforme de partage des informations Animer le réseau et les groupes de travail départementaux		200,00 €				2022			0,00 €	600,00 €	
48	4 Favoriser la coopération entre acteurs	4.2 Renforcer l'état des connaissances du système alimentaire sur le territoire		En cours	Développer des actions en cohérence avec les autres PAT	DAT	Développer des actions communes sur les thématiques des groupes de travail du réseau départemental: Logistique, Foncier...		1 000,00 €				2023	20 euros/accueil café 1000 euros/an pour les repas InterPAT		0,00 €	3 000,00 €	
								Total nouvelle action / Année	0,00 €	1 000,00 €	0,00 €	6 000,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €	7 000,00 €	Total nouvelle action / Objectif
								Total action en cours / Année	0,00 €	58 200,00 €	0,00 €	1 200,00 €	0,00 €	1 200,00 €		0,00 €	60 600,00 €	Total action en cours / Objectif
								Total / Année	0,00 €	59 200,00 €	0,00 €	7 200,00 €	0,00 €	1 200,00 €		0,00 €	67 600,00 €	Total / Objectif
								Total nouvelle action / Année	25 000,00 €	238 000,00 €	1 180 000,00 €	743 000,00 €	1 060 000,00 €	167 000,00 €		2 265 000,00 €	1 148 000,00 €	TOTAL nouvelles actions PAT
								Total action en cours / Année	2 551 000,00 €	1 062 700,00 €	2 900 000,00 €	701 700,00 €	2 900 000,00 €	751 700,00 €		8 351 000,00 €	2 516 100,00 €	TOTAL actions en cours PAT
								Total / Année	2 576 000,00 €	1 300 700,00 €	4 080 000,00 €	1 444 700,00 €	3 960 000,00 €	918 700,00 €		10 616 000,00 €	3 664 100,00 €	TOTAL PAT

Projets Alimentaires Territoriaux

Département des Alpes-Maritimes



Sources : Conseil Départemental des Alpes-Maritimes, Direction de l'Attractivité Territoriale